

COMITE NATIONAL DE SUIVI DES PROGRAMMES EUROPEENS

Dossier de Presse

Vendredi 15 novembre 2019

***Informations :**

Cathy Mellon - Agile - 0262901080 - celleurope@agile-reunion.org

Michèle Bénard - Conseil départemental - 0692974772 - michele.benard@cg974.fr

SOMMAIRE

P4

PROGRAMME FEDER

P7

PROGRAMME FSE

P8

VOLET IEJ

P10

PROGRAMME FEADER

P12

PROGRAMME FEAMP

PREAMBULE

Conformément au règlement européen, le Comité National de Suivi (CNS) des fonds européens se réunit au moins une fois par an. Les fonctions du CNS sont précisées à l'Article 110 du Règlement UE n°1303/2013.

Le CNS examine les programmes européens sous l'angle de leur exécution, de leur progrès, les problèmes entravant leur mise en œuvre. Il approuve également les critères de sélection des opérations, les propositions de modification des programmes et le plan d'évaluation.

Le CNS du 15 novembre 2019 intervient pour l'examen des programmes communautaires 2014-2020.

Rappel : Au titre de la période 2014-2020 La Réunion bénéficie de l'intervention de 6 programmes communautaires pour un coût total de **3 263 582 933** dont **2 176 391 546** de fonds européens.

Programme		Coût total	Dotation UE
FEDER		1 942 248 429	1 130 456 061
FSE		625 198 349	501 107 323
IEJ dotation déconcentrée 2018-2020		91 672 425	84 237 791
FEADER		514 000 000	385 500 000
INTERREG V OI	TF*	50 170 365	42 644 802
	TN*	24 132 462	20 512 585
FEAMP		16 160 903	11 932 984
TOTAL		3 263 582 933	2 176 391 546

**TF : volet Transfrontalier (coopération entre La Réunion et les pays de la COI)*

TN : volet Transnational (la coopération entre La Réunion et/ou Mayotte et les pays et territoires suivants : Australie, Inde, Kenya, Comores, Madagascar, Maurice, Maldives, Mozambique, Seychelles, TAAF et Tanzanie)

Au total, les fonds publics disponibles sur 2014-2020 sont de 3,2 milliards d'euros en dépenses publiques dont 2,1 milliards d'euros de fonds européens.

Ces programmes irriguent l'ensemble des secteurs d'activités de l'économie, de l'aménagement du territoire, de la formation professionnelle et de l'apprentissage, de l'éducation, de la santé, de la mobilité, de l'accompagnement de personnes menacées d'exclusion, de l'environnement, de la pêche et de l'aquaculture, de la coopération régionale, de l'agriculture et du développement rural au travers 6 programmes opérationnels.

Principes de bonne gestion des programmes

Chaque autorité de gestion est chargée de mettre en œuvre le programme européen et de gérer les opérations et les fonds européens conformément au principe de bonne gestion financière visé à l'article 30 du règlement financier, à l'article 125 du règlement général ainsi qu'à l'article 66 du règlement (UE) n° 1305/2013.

La bonne gestion financière des fonds européens impose aux autorités de gestion de :

- mettre en place une organisation et des moyens appropriés et efficaces pour gérer et contrôler les fonds,
- d'élaborer des procédures de gestion **efficaces, rigoureuses, transparentes,**
- garantir que les bénéficiaires ont accès à l'ensemble des informations, documents/outils de gestion,

L'autorité de gestion met en place un accompagnement des bénéficiaires à travers notamment des actions d'information régulières, des guides pédagogiques leur permettant de mieux comprendre les exigences réglementaires.

Les Programmes Opérationnels Européens 2014-2020

Le programme FEDER 2014-2020 : Fonds Européen de Développement Régional

Ce programme est à sa 5ème année de mise en %uvre

Le programme opérationnel FEDER 2014-2020 a été approuvé par décision de la Commission européenne le 11 décembre 2014.

C'est la Région Réunion qui est Autorité de Gestion du Programme Opérationnel FEDER 2014-2020.

Données du programme

Dotation coût total	Montant UE
1 942 248 429	1 130 456 061

Etat d'avancement à ce jour

Lors de l'année 2019, l'avancement du PO FEDER se poursuit tant sur le plan de la programmation d'opérations nouvelles que de la réalisation des projets.

A l'issue de l'examen de performance réalisé par la Commission Européenne à la mi-année, 6 des 8 axes du programme FEDER ont été déclarés performants et ont donc bénéficié de la dotation au titre de la réserve de performance prévue.

Depuis le démarrage du programme 940 opérations ont bénéficié d'une subvention du FEDER représentant un coût total éligible de 1 403 226 778,92 euros, soit **72 % des financements disponibles** et un montant FEDER de 721 712 185,35 " euros

Le rythme d'avancement du programme est soutenu avec une progression de 39% de la programmation en moins d'un an.

Les montants payés aux bénéficiaires s'élèvent à 582 754 022,23 " soit un taux de 30% de la maquette en coût total éligible.

Les perspectives à fin 2019 devraient confirmer cette tendance et porter le taux de programmation à 80% et de certification à 33%.

Les interventions communautaires du PO FEDER soutiennent de nombreux domaines en apportant notamment, des aides au développement de la recherche et de l'innovation, au développement des NTIC notamment sur les infrastructures en THD, à l'accompagnement à la création, développement et compétitivité des entreprises, au financement des infrastructures dans les domaines du transport, des énergies renouvelables, de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur, de la santé au travers des infrastructures médico-sociales

QUELQUES EXEMPLES DE REALISATIONS SOUTENUES PAR LE FEDER:

Des projets en matière de recherche et énergie renouvelable :

Micro Réseau MAFATE :

Le projet porte sur l'étude et l'expérimentation d'un micro réseau électrique sur le site de Roche Plate (dans le cirque de Mafate). Initialement équipés de générateurs diesel, les habitants et les acteurs économiques accompagnant le développement de cette région se tournent vers les panneaux photovoltaïques, les micro-éoliennes et autres dispositifs permettant de rendre ces foyers autonomes.

Le laboratoire PIMENT (Physique et Ingénierie Mathématique pour l'Énergie, l'Environnement et le Bâtiment) a mené une expérimentation en lien avec le SIDELEC sur le micro réseau électrique en site isolé.

L'idée consiste à développer des mini-réseaux de producteurs-consommateurs de façon à dimensionner une grille électrique optimale. Ainsi, pour fournir une solution adaptée à ces maisons isolées dans le cirque une évaluation sera menée grâce à un prototype sur 3 à 4 maisons isolées.

Le but de cette expérimentation est de faire concorder consommation et production énergétique). Les technologies « smart grid » constituent un enjeu de développement à haute valeur ajoutée sur un territoire comme La Réunion, qui conjugue un ensoleillement favorable pour les énergies photovoltaïques et une topographie de montagne avec des habitats isolés.



Source photo : Environnement Partenaire

Des projets soutenant les infrastructures liées à la recherche développement technologique et à l'innovation (RDI)

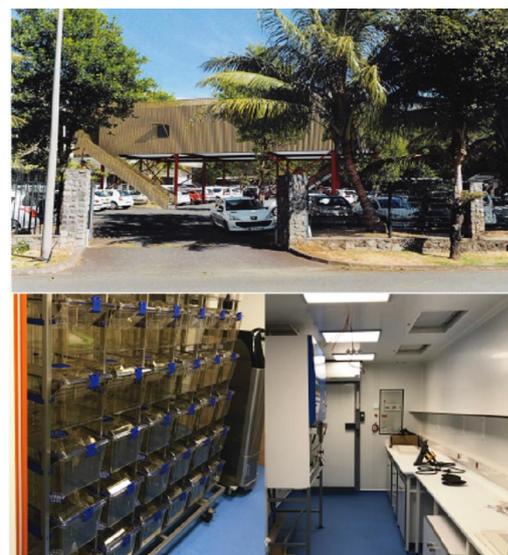
PLATeau Infectiologie Océan Indien -PLATIN OI

L'Unité Mixte de Recherche (UMR) Processus Infectieux Tropical (PIMIT) est spécialisée dans l'investigation des maladies infectieuses en particulier celles à potentiel épidémique. Les actions de recherche sur le processus infectieux au niveau moléculaire, cellulaire, clinique, et en modèle animal s'inscrivent dans la problématique de la biosécurité en milieu tropical, et ciblent les pathologies infectieuses émergentes dans La Région Sud Ouest de l'Océan Indien (SOOI).

Le projet de mise en place du Plateau Infectiologie Océan Indien (PLATIN OI), comprenant laboratoire, animalerie, et insectarium de niveau de confinement 2 et 3, vise à augmenter les capacités d'investigation de l'UMR PIMIT.

PLATIN OI est une opération qui s'inscrit dans le cadre d'un programme global de mise à niveau des infrastructures et des équipements du GIP CYROI et de l'UNIVERSITE DE LA REUNION nécessaires pour développer la recherche en matière de virologie et de maladies infectieuses en matière d'infectiologie, de bactériologie, de virologie, d'entomologie médicale, de candidats vaccins et de molécules anti-infectieuses issues de la biodiversité végétale et microbienne réunionnaise et indo océane.

Il n'existe pas actuellement dans le SOOI d'outils permettant de réaliser les études sur l'ensemble des cycles de transmission. C'est précisément l'enjeu majeur du présent projet, pouvoir décrypter l'ensemble des cycles de transmission dans les conditions optimales de sécurité en disposant d'un plateau d'infectiologie comprenant des équipements de haut niveau de confinement connectés.



Source photo : PIMIT

Des projets portant sur la réduction de la consommation énergétique :

Projet de méthanisation et de cogénération sur le site de la distillerie de Beaufonds

Cette unité de méthanisation sera implantée sur le site de la distillerie, à Saint-Benoît, à proximité de la production de vinasse et du transformateur EDF.

Ce projet de méthanisation et de cogénération sur le site de la Distillerie de Beaufonds vise 3 objectifs :

- abaisser la charge organique des effluents de la distillerie rejetés en mer en diminuant de près de 65% la charge polluante totale issue du processus de la distillerie (la matière organique sera transformée en méthane),
- augmenter le taux d'indépendance énergétique de la distillerie, en produisant 100% de la chaleur nécessaire au processus de production d'alcool,
- contribuer au mix électrique de la Réunion, en injectant l'électricité issue de la cogénération du biogaz sur le réseau EDF.

L'unité de méthanisation a pour objectif de compléter le méthaniseur existant afin d'utiliser toutes les vinasses disponibles et de maximiser la production de biogaz. Il s'inscrit dans la valorisation d'énergie renouvelable (biogaz) pour une capacité supplémentaire de production d'énergie renouvelable de 2,4 MW et une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 5 617 Tonnes CO₂eq par an.



Source photo : Région

Des opérations d'aménagements pour accroître la fréquentation touristique du territoire :

Projet de création d'un pôle touristique et attractif

Création d'un parc ludique sur le site du Colosse à Saint André

Ce projet crée une offre cohérente avec la politique de loisirs et de tourisme de la Réunion en permettant d'accroître l'attractivité touristique de la micro région Est de la Réunion.

Différents équipements ludiques sont prévus (aires de jeux secs et de jeux d'eau, un labyrinthe, des espaces pique-nique, un parc paysager) afin de fournir aux touristes, aux résidents de Saint-André et de la micro région Est, un lieu multi-activité de détente et d'amusement tout en valorisant le patrimoine naturel, paysager et culturel présent sur le littoral de Champ-Borne.

La création d'un bassin de baignade sur le site du Parc du Colosse

Ce projet vise à proposer une alternative pour la pratique de la baignade à Saint André. Cet équipement doit permettre de développer sur le Parc du Colosse un pôle aquatique de loisirs.

Les travaux consistent notamment dans la réalisation de deux bassins de baignade le premier d'une surface de 1 200 m² et d'une hauteur de 1,25m en moyenne, le second pour les enfants d'une surface de 470 m² d'une hauteur de 0,30m maximum. De plus, il est prévu la réalisation d'une plage composite de 2m de large sur environ 100m de long, des plages en espaces verts arborées, un bâtiment de 100 m² comprenant l'accueil, les vestiaires et sanitaires.



Source photo : Atelier LD & LD Austral

Le programme FSE 2014-2020 : Fonds Social Européen

Le programme opérationnel FSE 2014-2020 a été approuvé par décision de la Commission Européenne le 12 décembre 2014.

C'est Le Préfet qui est Autorité de Gestion du Programme Opérationnel FSE 2014-2020

Données du programme

Coût total	Dotation FSE prévisionnelle
625.198 M "	501.107 M "

Etat d'avancement à ce jour

Depuis le démarrage du programme FSE, ce sont près de 280 opérations qui ont été cofinancées.

Le rythme d'avancement du programme est à hauteur de 61% représentant un coût total de 379 M " pour un montant de 303 M " d'UE.

Le montant payé aux bénéficiaires s'élève à 127 M " ce qui représente un taux de 20% de la maquette FSE.

Les perspectives à fin 2019 devraient permettre d'améliorer encore le taux de programmation avec les projets qui seront soumis au Comité Local de Suivi de décembre et placent ainsi le programme dans de bonnes perspectives de réalisation.

Plus de 103 000 participants ont pour le moment bénéficié du soutien communautaire, le programme FSE est globalement en bonne voie pour atteindre ses objectifs stratégiques de fin de programme.

Les interventions communautaires concernant le FSE visent à développer la montée en compétence de la population, de faciliter l'accès à l'emploi, soutenir les dispositifs d'insertion professionnelle par l'apprentissage et l'alternance, la mise en parcours vers l'emploi, le soutien à l'entrepreneuriat et à la mobilité. Le programme intervient également dans la promotion de l'inclusion sociale et de la lutte contre la pauvreté et toute forme de discrimination.

QUELQUES EXEMPLES DE REALISATIONS SOUTENUES PAR LE FSE:

Les actions soutenues ont permis la hausse générale du niveau de qualification de la population réunionnaise, de développer des dispositifs favorisant l'inclusion sociale, développer les compétences et la lutte contre la pauvreté en renforçant la formation et l'accompagnement des publics.

RSMA : Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes

Cette opération a pour objectif de permettre la qualification et l'amélioration de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes par :

- Une action de resocialisation visant à transmettre les principes fondamentaux de la vie en société.
- Une action de remise à niveau scolaire et la poursuite d'une action de lutte contre l'illettrisme, préalable à une formation professionnelle réussie et leur donnant, au minimum, un certain degré d'autonomie dans l'accomplissement de la plupart des actes administratifs propres au citoyen.
- La délivrance d'une formation professionnelle qualifiante, éventuellement diplômante, de nature à leur permettre, à l'issue de leur stage au SMA, soit de trouver un emploi, soit de reprendre un cursus débouchant sur l'obtention d'un diplôme de niveau 5 ou supérieur.

Dans cette optique, afin d'améliorer l'employabilité des volontaires, des formations externalisées et autres dispositifs sont proposés.



Source photo : Rsma Réunion

Ecole de la 2ème chance

Les opérations du dispositif de la 2ème chance proposent à des jeunes très éloignés de l'emploi un parcours individualisé et inclusif en lien étroit avec le monde économique, en vue de leur permettre de construire un projet professionnel qui soit à la fois en adéquation avec leurs capacités, leur volonté, mais aussi et surtout avec les possibilités réelles et concrètes d'insertion professionnelle.

Les stagiaires sont entourés par des équipes de professionnels spécialisés et engagés. Ils bénéficient d'un accompagnement individualisé pour que chacun progresse à son rythme dans un groupe restreint (15 élèves maximum par classe).

Un stagiaire entrant dans le dispositif pourra plus tard intégrer une formation adaptée au projet professionnel qu'il aura défini, ou s'insérer directement en emploi (CDD, CDI, Contrat Aidés).



Source photo : E2CR

Le dispositif favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes, conciliation de la vie professionnelle et privée et insertion des femmes éloignées de l'emploi

Les opérations retenues au titre de l'appel à projets initial contribuent à la réalisation effective de l'égalité entre les femmes et les hommes à La Réunion en participant à la modification des comportements par la sensibilisation des partenaires associatifs, des entreprises, des agences de communication, des médias, des organismes de l'Etat et du grand public.

Il s'agit de contribuer à partager et élaborer un cadre méthodologique pour augmenter l'efficacité des actions initiées en faveur de la promotion de l'égalité et du respect entre femmes et hommes à La Réunion avec tous les partenaires institutionnels et les organismes volontaires.

D'autres opérations visent à faciliter l'insertion sociale, professionnelle des femmes/mères de famille, accompagner les participantes dans l'élaboration d'un projet professionnel à travers des ateliers de développement personnel (confiance en soi, formuler son projet socioprofessionnel ...)

S'agissant des femmes migrantes en difficulté d'insertion, l'accompagnement se traduit par le développement de l'autonomie des femmes dans ses démarches administratives (compréhension des informations et des codes sociaux, accompagnement vers les services compétents...) mais également par la prise en compte de ses capacités à être acteur de son changement (groupes de discussions, échanges d'expériences, etc).



Source photo : Reu.Sit

Le volet régional IEJ 2014-2020 : Initiative pour l'Emploi des Jeunes

Le programme "Initiative pour l'Emploi des Jeunes" - PON IEJ, impulsé en 2014, soutient exclusivement et massivement les jeunes réunionnais qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni dans le système scolaire (*NEET - not in Education, employment or training*).

C'est le Préfet qui est Autorité de Gestion déléguée du volet régional déconcentré du Programme Opérationnel National IEJ 2014-2020.

Suite à l'abondement de l'enveloppe initiale, une dotation supplémentaire de 26,471 M" a été allouée à La Réunion pour la période 2017-2020.

Données du programme (gestion déconcentrée)

Dotation coût total	Montant UE
91 672 425	84 237 791

Etat d'avancement à ce jour

Le volet régional déconcentré du programme IEJ atteint un niveau de programmation à hauteur de 93% représentant un coût total de 85,44 M " pour un montant UE de 78,57 M "

Depuis le démarrage de ce programme, 36 opérations ont été réalisées et 2 projets sont actuellement en cours d'instruction.

Le montant payé aux opérateurs s'élève à **31,69 M "** en dépenses totales **dont 29,06 M"** de fonds UE ce qui représente 35% de la maquette IEJ.

15 000 jeunes ont pu bénéficier de prestations adaptées à leur profil afin d'augmenter leur niveau de qualification et de formation et de **améliorer ainsi leur employabilité.**

EXEMPLE DE REALISATION SOUTENUE PAR L'IEJ :

Un parcours d'avenir pour chaque jeune - commune de Saint-André

Le projet de la ville de Saint-André « un parcours d'avenir pour chaque jeune" avait comme objectif global d'offrir des solutions d'emploi durable aux jeunes de 16 à 25 ans du territoire communal, qu'ils soient des jeunes chômeurs indemnisés (diplômés ou non) ou des jeunes décrocheurs qui ne fréquentent pas le service public de l'emploi.

L'opération a permis d'accompagner 501 jeunes dont 199 ont eu une sortie positive (emploi, alternance, retour aux études, création d'entreprise, formation qualifiante).

L'enjeu était de créer une synergie entre les partenaires locaux de l'emploi et de l'insertion pour fluidifier le parcours d'insertion des jeunes (Pôle emploi, CCI, etc. notamment dans le cadre des insertions dating) par la mise en place de parcours individualisés et collectifs (accompagnement spécifique/coaching, mise en place de formations pré-qualifiantes et qualifiantes, préparation aux concours).



Source photo : Commune de Saint-André

Le programme FEADER 2014-2020 : Fonds Européen Agricole de Développement Rural

Le programme de Développement Rural de La Réunion (PDRR) 2014-2020 a été approuvé par décision de la Commission Européenne le 25 août 2015.

C'est le Conseil Départemental qui est Autorité de gestion pour le FEADER.

Données du programme

Dotation coût total	Montant UE
514 000 000	385 500 000

Etat d'avancement à ce jour

Depuis le début de la programmation, 1 183 dossiers bénéficient du soutien du FEADER. (855 dossiers programmés en Comité Local de Suivi et 328 en Comité de programmation LEADER)

Le niveau de programmation du PDR s'élève à hauteur de 73,1% soit 282 M " d'UE avec un taux de paiement de 30,2%, soit un montant total payé d'UE de 116 M " .

Les interventions du FEADER visent à soutenir la modernisation de tous les types d'exploitations, appui à la diversification des productions agricoles, optimiser et sécuriser l'irrigation, renforcer l'attractivité des Hauts et redynamiser l'emploi et les activités économiques dans les secteurs porteurs des Hauts.

QUELQUES EXEMPLES DE REALISATIONS SOUTENUES PAR LE FEADER:

Soutien aux investissements dans les exploitations agricoles :

Plan de performance énergétique de l'exploitation avicole la SCEA LE ZAMBRESADE

La SCEA Le Zambresade fondée il y a 26 ans, est une exploitation pour partie avicole située dans le sud de l'île à la Crête 2ème Village dans les Hauts de Saint-Joseph.

L'exploitation a été récompensée en 2010 par le Conseil Départemental aux éleveurs de poulets jaunes dans la catégorie de la meilleure productivité.

La SCEA Le Zambresade a sollicité les aides du FEADER pour soutenir les travaux de mise en place de 2 récupérateurs de chaleur air/air et la pose d'instrumentation pour le suivi des consommations (aliments, eau, gaz, électricité).

Cette opération permet une gestion améliorée des conditions d'ambiance pour le bâtiment de 600m², elle participe au développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement.



Source photo : DAAF

Des opérations visant l'amélioration des conditions d'alimentation en eau des Hauts ruraux :

Travaux de la retenue collinaire de Piton Rouge nommée Piton Marcelin

Le projet vise le renforcement de la ressource en eau brute destinée à l'activité agricole du territoire tamponnais, en réalisant un réseau d'irrigation sur l'Est de la Commune du Tampon, alimenté par la nouvelle retenue collinaire de Piton Rouge en cours de réalisation.

Ce réseau d'irrigation permettra grâce au soutien du FEADER d'apporter de l'eau brute jusqu'aux parcelles des agriculteurs, desservant ainsi une surface de 200 hectares. Il permettra aux agriculteurs de ne plus s'approvisionner à partir du réseau d'alimentation en eau potable (AEP) pour leur usage d'irrigation. Les volumes d'eau disponibles en AEP seront de ce fait considérablement optimisés, et le coût de l'eau pour les agriculteurs sera moindre.

L'accès à la ressource en eau est un enjeu majeur pour les agriculteurs et pour le développement de l'agriculture dans les Hauts. Cet équipement participera directement à un développement équilibré du territoire de la commune, en confortant la filière agricole et en favorisant le maintien et le développement d'activités économiques dans les Hauts.



Source photo : Mairie du Tampon

LEADER : (Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale)

Ce programme financé par le FEADER pour soutenir des projets de développement rural lancés au niveau local afin de revitaliser les zones rurales et de créer des emplois est mise en œuvre par 4 Groupes d'Action Locales (GAL).

315 dossiers mobilisant un montant de 6 815 711,85 € de FEADER

Projet pour favoriser la culture, le patrimoine et l'attractivité du territoire"

LEADER -

Le quartier du Guillaume dans les Hauts de Saint-Paul, est caractérisé par une offre culturelle assez faible, où peu d'associations culturelles œuvrent sur le territoire.

L'association « Les Rencontres Alternatives », installée en plein cœur de ce quartier, situé sur l'itinéraire touristique de la route du Maïdo, développe depuis huit ans un ensemble d'activités culturelles dans le domaine de la création artistique.

Elle porte et accompagne des actions culturelles, artistiques, environnementales et pédagogiques dans une démarche de développement durable pour le territoire Réunionnais.

Des ateliers de sérigraphies et de fabrication d'objets et de meubles à base de matériaux de récupération sont organisés à destination d'un public local constitué des habitants et des élèves des établissements scolaires du secteur (1 collège et 7 écoles primaires dans la zone de Petite-France, Le Guillaume, Bernica, Bois rouge et Bellemène).



Source photo : Association Les Rencontres Alternatives

Le volet régional du PO National FEAMP 2014-2020 : Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche

Données du programme à ce jour

	Dotation coût total	Montant UE
Mesures régionalisées	16,2 M"	11,9 M"
Plan de compensation des surcoûts . PCS (total enveloppe Rup)	86,45 M"	86,45 M"

Avancement du programme à ce jour

Le niveau de programmation atteint à hauteur de 41,3% représentant un coût total de 6,65 M" programmé pour un montant de 4,7 M " d'UE

37 opérations réalisées pour un montant de 1 426 386 " d'UE payé

Les aides accordés à ce jour par le FEAMP ont permis notamment l'accompagnement,

- ✓ L'installation en faveur de 12 jeunes pêcheurs,
- ✓ Le développement de l'aquaculture notamment sur le développement d'une ferme de production de spiruline, d'un élevage de sturгеons et de transformation pour la production de caviar
- ✓ De la commercialisation, de la qualité et la valorisation des produits de la pêche et de l'aquaculture par l'équipement de points de vente, par l'achat de véhicules frigorifiques
- ✓ Le développement des entreprises de transformation des produits de la pêche et de l'aquaculture: aménagements et équipements d'ateliers tel que la production de « burgers », de caviar, de valorisation de coproduits de la pêche

EXEMPLE DE REALISATION SOUTENUE PAR LE FEAMP :

Soutien aux investissements productifs en aquaculture

La Ferme Stana

Implantée depuis 2013 sur une parcelle agricole de 2 ha à Sainte-Marie dans le nord de l'île, la ferme aquacole de l'entreprise STANA produit de la spiruline, de très haute qualité.

Cette ferme est un site à ciel ouvert situé au cœur des champs de canne à sucre. Elle se compose de 8 bassins de 175 m2 chacun et d'un bâtiment abritant un laboratoire.

La spiruline produite par l'entreprise est commercialisée sous la marque Run Spirit. Elle est cultivée selon les méthodes respectueuses de son cycle de croissance et développe ainsi toutes les vertus.

Afin de poursuivre son développement productif et écologique, STANA a sollicité le soutien des crédits européens pour rehausser ses serres expérimentales, augmenter la surface de production, installer un système de filtration d'eau, construire un local de vente... Les objectifs de tous ces investissements s'inscrivent dans une démarche de labellisation européenne bio.



Source photo : Stana

Conformément aux articles 115 et 116 et l'annexe XII du règlement UE 1303/2013 du Parlement Européen et du Conseil du 17 décembre 2013, les autorités de gestion doivent élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication pour leurs Programmes Opérationnels Européens sur l'ensemble de la période du programme et s'acquitter des obligations en matière de communication.

L'autorité de gestion informe au moins une fois par an le CNS des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie de communication.

Informé, communiquer sur les objectifs, priorités et résultats attendus des programmes 2014-2020 de La Réunion présente un véritable enjeu pour renforcer la connaissance sur les fonds européens, ses domaines d'interventions et rendre concrète l'intervention de l'Union Européenne et son impact au quotidien.